Image not found or type unknown

Suspension de permis,cause stupéfiant

Par **fifiaag**, le **06/07/2015** à **13:58**

bonjour mon fils s'est fait arreté par les gendarmes, controle positif stupéfiant. Il a 4 mois de suspension de permis et est jeune conducteur. Il a 9 points car avant il avait le permis 125. Que va-t-il lui arriver va-t-il perdre son permis car au mois de septembre il passe devant un juge. Il n'a jamais eu de problème de justice et a un travail.Faut-il prendre un avocat? Merci de me répondre.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés